

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 9

Artikel: Aujourd'hui et jadis : est-il permis d'avoir une attitude inconvenante à l'Eglise ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cherchez, que de pas et que de contre-marches ?

— Les gants, je vous prie, Monsieur ?...

— Au fond du couloir, à droite.

Vous arrivez au fond du couloir : c'est le rayon de poterie — porcelaines et faïences.

— S'il vous plaît, Monsieur, les gants ?...

— Ce n'est pas ici, Madame.

— Je le vois bien. Mais où est-ce ?

— Au bout de la galerie, à gauche.

Vous parvenez au bout de la galerie : ce sont les chaussures. Il y a déjà progrès.

— Pardon, Monsieur, les gants, je vous prie ?...

— Les gants ?... Voyez, Madame : tout droit, au fond du couloir... et vous montez un étage.

Vous vous rendez au fond du couloir indiqué, et... vous ne trouvez pas d'escalier.

— Pardon... pour monter au premier, Monsieur ?...

— Par ici, Madame... vous faites le tour, l'escalier est au milieu.

Au premier étage, la petite comédie recommence : au bout d'une heure et demie, harassée de fatigue, vous vous trouvez en face du comptoir de ganterie.

Devant, toutes les chaises sont occupées ; et debout, vous attendez votre tour un bon quart-d'heure.

Les employés, qui ne vous connaissent point, se soucient de vous comme un brochet d'une calville, et vous laissent vous morfondre à loisir.

Quand vous êtes enfin servie, vous recommencez à travers les escaliers, les ascenseurs et les couloirs votre interminable promenade, escortée d'un commis qui vous accompagne à la caisse.

Là, pour payer, nouvelle halte : les employés crient, et les caissiers répètent docilement, comme des échos fidèles :

— Un pantalon de coutil rayé à 4 fr. 95...

Une paire de bretelles à 1 fr. 95... Une paire de bottines claquées veau à 14 fr. 95... Un chapeau à 9 fr. 95... C'est tout !

Suivent des énumérations sans nombre, pendant lesquelles vous songez à autre chose.

— Une paire de gants à 2 fr. 95... C'est tout !

Vous ne répondez pas, votre pensée étant ailleurs. Une voix furibonde vous rappelle à la réalité !

— C'est à vous, madame !

— Ah ! oui, c'est à moi...

Et vous payez... Bon ! On vous remet un énorme paquet destiné à votre voisine.

— Mais ce n'est pas cela, monsieur, j'ai acheté des gants...

Au bout d'une demi-heure de recherches, vous entrez en possession de votre modeste achat, et vous gagnez péniblement la sortie.

Il pleut. Vous manquez de vous faire écraser dix fois, en traversant la chaussée.

Tous les omnibus sont pleins. A la station, vous en voyez passer successivement quatre ou cinq complets à l'intérieur : Impériale à volonté ! » crie le conducteur d'un ton goguenard.

En désespoir de cause, vous prenez une voiture, et vous rentrez chez vous passé l'heure du dîner, avec une courba-

ture parfaite, et un rhume qui vous forcera de garder la chambre quinze jours durant...

Ah ! elle vous aura coûté cher, votre paire de gants à 2 fr. 95 !...

Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, j'e hais ces grands bazars créés par l'industrie moderne, et dont le moindre défaut est d'avoir ruiné, détruit, anihilé le petit commerce.

Onna bouna farça.

Se cauquon a z'ão z'u étâ attrapâ à tot fin, et qu'a du djurâ ein de-dein, c'est bin noutron vesin Manuet, qu'on lâi dit Medze-niyon, on coo tant pegnetta et tant rance, que ne s'accordè pas pi la viâ, kâ on dit mêmeint que medzè dào niyon po son soupâ, que l'est po cein qu'on lâi a bailli cé sobriquet. Vo peinsâ don bin que lo gaillâ n'est pas foo po bailli ài pourro et que por li la mounia est lo pe gros.

On dzo que sè trovâvè tsi lo syndiquo, qu'est tot lo contréro, kâ l'est tant charitâblo que sè dévitéràî prâo po on pourro, on brâvo vilhio, qu'avâi fauta, vegnâi sé recoumandâ po avâi cauquiès centimes po s'atsetâ dào lacé. Lo syndiquo, qu'avâi lo tieu su la man, soo dè son porta-mounia onna pice dè cinq francs et fâ : tant pi ! n'é rein dè mounia, teni !

— L'est trâo, l'est trâo ! lâi fâ Medze-niyon à l'orohie, on franc sarâi bin prâo.

— Ein âi-vo ion su vo ? lâi fâ lo syndiquo, que ne baillâ pas la pice dè cinq francs.

— Oï, repond l'autro, ein sailleseint sa borsa, po prêtâ cé franc à syndiquo, lo vouaiquie !

— Ah bon ! repond lo bravo président municipau. Et ye met lo franc à Medze-niyon su sa pice, baillè lè 6 franc ào pourro et lâi fâ :

— Remachâ assebin l'ami Manuet que vâo bin vo bailli oquiè assebin !...

Ma fâi lo tor étâi fé. Lo pourro étâi conteint, lo syndiquo risâi dein sa barba. mâ po Medze-niyon, ne dit rein ; mâ peinsâ tant mé.

Origine de l'expression :

Avoir deux cordes à son arc.

Cette expression s'emploie lorsqu'on veut désigner une personne ayant des capacités, des aptitudes spéciales qui lui permettent d'embrasser indifféremment telle ou telle profession ou de faire plusieurs métiers. On dit alors : « Si elle ne réussit pas d'un côté, elle aura plus de chance d'un autre ; elle a deux cordes à son arc. »

Cette expression date du règne de

Charlemagne. Avant cette époque, la plupart des archers n'avaient qu'une corde à leur arc, de sorte que, lorsque cette corde se rompait, ils se trouvaient désarmés.

Charlemagne comprit la nécessité de remédier à cet inconvénient. Dans une ordonnance de 813, il recommande que « ses soldats soient convenablement armés : à savoir, les uns de la lance et du bouclier, les autres de l'arc avec deux cordes. »

De cette manière, en cas d'accident, les archers n'étaient pas pris au dépourvu. Il en est de même pour les personnes qui ont le privilège de pouvoir entreprendre successivement plusieurs choses différentes.

Au lieu de *deux cordes à son arc*, on dit souvent aussi : *Avoir plusieurs cordes à son arc.*

Dâi grantès riotès.

Après la crévâison dè l'étang dè pê Sondzi, stu âoton passâ, iô y'a z'u tant dè mau, que y'avâi rudo grand teimps qu'on n'avâi pas vu on cas d'ovailles asse épouâireint et asse tristo, on brâvo citoyein dè pê su lè monts qu'étâi z'u cein vairè lè dzo d'après, sè reintornâvè tot eincousenâ po cliâo dzeins dè pê Metru, et on lâi arâi bailli po rein la pe balla maison dè per lé, que diabe lo pas l'arâi volliu lâi démâorâ.

— Vâidè-vo ! se fasâi à la fordze lo eindéman, ein alleint fêrè rasserî on cro, cein n'est pas fini, et cliâo pourrès dzeins ont dû attatsi lè maisons po ne pàs que le véléyont ào que le ribliéyont dein lo lè ; le sont totès appondiès avoué dâi grantès riotès ein fi d'artsau, et l'ont pliantâ ào bord dè la route dâi pecheints pau po tot cein rateni.

— Câise-tè fou ! lâi fâ ion dè cliâo que l'attiutâvont, l'est 'na gougne qu'on t'a fé einclairè ?

— Oh ! n'ia pas dè fou que lâi fassè ! y'é cein vu dè mè proupro ge, et va lâi pi vairè ! c'est dào fi d'artsau asse épais qu'on cordé à buîa.

Lo benet avâi vu ell'espèce dè télégraphe que fâ marsi cé nové tsemin dè fai sein tsemenâ que l'ont per lé, et l'avâi prâi cein po dâi riotès que lhivont lè maisons.

Aujourd'hui et jadis.

Est-il permis d'avoir une attitude inconvenante à l'Eglise ?

En 1886, le nommé L. H., de Schübelbach, canton de Schwytz, s'était permis de lire ostensiblement les journaux pendant le sermon, un jour de fête. Condamné à l'amende pour avoir causé du scandale, il recourut

au Conseil fédéral, au nom de la liberté et de l'égalité qu'il prétendait avoir été violées en sa personne : il requit sa libération de l'amende et même la suppression du règlement de police qui avait permis de la prononcer. Le Conseil fédéral, dans un arrêt fortement motivé, rejeta le recours.

Nos ancêtres avaient aussi leurs faiblesses, mais ils ne prétendaient pas les justifier en invoquant les droits de l'homme. Ils se repentaient volontiers des fautes commises et les tribunaux de mœurs se contentaient alors d'une simple réprimande. Ainsi, en 1729, la femme Rafinesque, — un nom du midi qu'explique son sang chaud — à l'issue de la prière, sur le seuil de la cathédrale de Lausanne, arracha à une honnête femme sa couronne de mariée de dessus la tête. Elle avoua le fait, en demanda pardon ; sur quoi la vénérable chambre la condamna seulement à recevoir une « aspre censure. »

L'année suivante, Marie Mézoulier, — aussi un nom étranger — fut simplement censurée pour s'être travestie en habits d'homme et être allée dans cet état au Temple d'en-haut pendant le sermon du soir, en compagnie de deux de ses amies.

Petits conseils du samedi.

Pour prendre l'huile de ricin sans en sentir le goût, il suffit de passer une goutte de cognac ou de rhum dans un petit verre, verre à vermouth, par exemple, jusqu'à ce que les parois en soient complètement humectées ; puis de mouiller la bouche avec le même liquide. Une fois la liqueur rejetée, versez l'huile dans le verre, dont elle ne saurait humecter les parois déjà mouillées d'alcool, et avalez le médicament. Vous n'éprouverez au palais aucune sensation désagréable.

Omelette au pain. — Emiettez finement un morceau de mie de pain, trempez-le dans une tasse de crème ; séparez les jaunes de six œufs frais ; tournez-les avec le pain ; ajoutez sel, poivre et muscade. Battez ferme les blancs d'œufs, et mélangez-les à votre préparation. Versez le tout habilement dans la poêle ; cuisez l'omelette bien dorée des deux côtés et servez chaud.

Réponse au problème de samedi. — La montre a été réglée le dimanche précédent, à 7 h. 15 m. du matin. — Ont répondu juste : MM. Rossier-Richard, Vevey ; A. Poncet, L. Orange, Gervais, L. Noiret, Genève ; Liardet, Belmont ; Martinet, Le Lieu ; Ernst, Chevilly ; Delessert, Vuflens ; Poget, Boudry ; Sterzing, Locle ; Mansueti, Tinembart, Bevaix ; Bastian, Grenet, Forel ; Faillettaz, Rieben, Lausanne ; Mundler, Morges ; Dupont, Vich ; Develey, Ch. et

Paquier ; Hennard, Cery ; Lorétan, Monthey ; Valloton, Vallorbes ; Verdon, Montagny, Bonvalet, Rusille, Meystre, Payerne ; Lavanchy, Vevey ; Gueissaz, Avenches ; Ruchonnet, Vernex ; Testuz, Rivaz ; Roth, Avenches ; Poras, Prévou-loup ; Bavaud, Yverdon ; Florian, Morthier, Dombresson. — La prime est échue à ce dernier. — Quelques réponses sont arrivées trop tard.

Enigme.

Je naquis de parents formés d'os et de chairs,
Et j'étais destinée à voler dans les airs.
Ces parents étaient lourds, bonnes gens, assez bêtes ;
Pourtant, jadis à Rome, on leur donna des fêtes.
Moi, je ne suis pas chair, et je ne suis pas os :
Depuis leur mort, je n'ai point de repos.
D'abord j'ai souffert le martyre :
On m'a coupé la tête. A présent je respire :
A chaque minute, je bois,
Et vis chez les savants, et même chez les rois.
Prime : Un objet de poche

Boutades.

Joséphine a été renvoyée par ses maîtres, et elle raconte avec indignation son aventure à une payse.

— Des gens que je servais en conscience depuis trois ans ! Je faisais seule toute la besogne et je ne leur chipais jamais plus de trente sous par jour !

L'autre gravement :

— Tu vois à quoi sert d'être honnête.

En chemin de fer.

Une mère de famille montre au contrôleur deux billets de demi-place pour ses deux enfants. Celui-ci, après les avoir examinés d'un air défiant :

— Quel âge ont-ils donc ?

— Ils n'ont que six ans et ils sont jumeaux.

— Ah !... fait l'employé.

Puis après un moment de réflexion :

— Et où sont-ils nés ?

La mère étourdit :

— Celui-ci est né à New-York, et l'autre à Paris...

Avant le mariage.

M^{lle} X... a le menton appuyé sur les deux mains et les deux coudes posés sur la table.

B..., son futur mari, la contemplant :

— Quel charmant abandon !

Six mois après :

M^{me} B... est dans la même position. Son mari la regardant et haussant les épaules :

— Quelle tenue ! mon Dieu, quelle tenue !

— Regardez-donc le gros Z..., quelle figure mélancolique !... On dit qu'il a perdu beaucoup d'argent, après en avoir tant gagné aux dépens d'autrui.

— Oh ! il a perdu quelques plumes seulement ; il pourra encore voler.

Une mère qui est très coquette et encore très belle, se regarde dans la glace, et dit à sa fille :

— Hortense, que donnerais-tu pour avoir la beauté de ta mère ?

— Ce que tu donnerais, maman, pour avoir mon âge.

Un provincial réclamait dernièrement un de ses parents à la Morgue de Paris.

— Est-ce que le défunt a quelque signe particulier ? lui demande le gardien.

— Oui, il est muet.

Madame entre à la cuisine, qu'elle trouve en désordre :

— Marie, vous avez dû vous lever bien tard, dit-elle à sa cuisinière.

— Oh ! non, c'est madame qui s'est levée trop tôt.

Au bal, on parle d'un vieux beau, qui a encore des prétentions malgré ses soixante-dix ans.

— Hé ! hé ! fait une de ses amies, il se défend bien ! ..

— Oui, risposte la voisine, mais on ne l'attaque plus.

Entre mari est femme :

— Notre fils a une profession, c'est quelque chose... il est avocat.

— Mais il ne plaide jamais.

— Il ne plaide jamais, parce qu'il n'a pas de causes.

— Ah ! c'est juste.

OPÉRA. On nous annonce pour mercredi le désopilant opéra-bouffe : **Le Docteur Crispin**, musique des frères Ricci. Si l'on se souvient du succès fou qu'il a eu l'année dernière, il sera prudent de ne pas tarder à prendre ses billets.

L. MONNET.

Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement. — Albums divers, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles à grand rabais. — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche. Registres et copies de lettres.

Livre pour comptes de ménage, valable pour 4 ans. Prix : 2 fr.

Favey et Grognoz, 4^{me} édition augmentée de nombreux détails. Prix 2 fr.

La Vieille milice, amusant poème patois, de C. Dénézéaz. Prix 60 centimes.

Enveloppes électorales.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.